

de la conciliation. En 1966, on évoque son nom avec insistance pour remplacer un ancien ministre qu'il a autrefois servi, Marcel-Henri Jaspard, en poste à Paris. En 1967, il devient le doyen du corps diplomatique dans la capitale turque. Entre avril et mai 1968, Fenaux dirige la délégation belge lors de la Conférence mondiale des droits de l'homme à Téhéran. Sa carrière diplomatique prendra fin en raison de la législation en matière linguistique : la connaissance de la seconde langue nationale est désormais exigée par l'article 47 des lois coordonnées sur l'emploi des langues en matière administrative. Jugeant cette formalité incompatible avec sa fonction et sa dignité, Fenaux refuse de se soumettre à l'examen, à l'instar de collègues comme le comte Geoffroy d'Aspremont Lynden, ambassadeur à Rome. Le ministre des Affaires étrangères, Pierre Harmel, met dès lors fin à ses fonctions à Ankara. Lors de son départ de la capitale turque, Fenaux, devenu familier du Phanar, est accueilli par Sa Sainteté Athénagoras au Patriarcat. Ce dernier lui avoue un certain désenchantement dans son grand dessein de l'union des Églises, face à l'entêtement des théologiens à s'en tenir à leurs « interprétations » des textes du droit canon quand il faudrait retourner à la simplicité des textes de l'Évangile. Fenaux, se confiant au *Journal d'Orient* en date du 3 novembre 1968, déclare partir avec une image optimiste de l'avenir de la Turquie. En octobre 1969, il est autorisé à porter le titre honorifique d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

Arrivé au terme de son parcours diplomatique, il souligne dans une interview au journal *Le Soir* du 22 septembre 1970 que « nos petites patries sont devenues dérisoires et l'intégration politique de l'Europe occidentale s'impose d'urgence. Des années précieuses ont été perdues mais il n'est jamais trop tard pour bien faire et il faut vouloir que la Communauté s'achève dans les deux dimensions que l'intérêt de tout le monde lui assigne : l'espace maximum politiquement et moralement possible et l'unité profonde ». On perçoit en toile de fond ce souci de la paix qui l'a toujours accompagné. Admis à la pension le 12 avril 1974, en tant qu'agent de la deuxième classe administrative de la carrière du Service extérieur, il s'investit dans le monde associatif

comme secrétaire général, puis président de l'Union des associations internationales.

Réputé comme étant un éminent conférencier, Robert Fenaux traitera à de nombreuses reprises de l'évolution du rôle de la diplomatie, de la fonction internationale de la langue française ainsi que des relations turco-européennes dans divers cénacles et pays. Dans un livre sur la fonction internationale de la langue française, Fenaux rapporte le combat épique qu'il a connu de près dans les années cinquante, où Russes et Américains semblaient pour une fois d'accord afin d'éliminer le français de la scène internationale. Commandeur de l'Ordre de la Couronne et officier de l'Ordre de Léopold II, Robert Fenaux décède en 1991 à Forest, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Archives du ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, Dossier personnel de Robert Fenaux. – Centre Jean Gol, à Bruxelles, Archives du Centre Paul Hymans.

*Annuaire diplomatique et consulaire*, Bruxelles, 1967, p. 495. – C. Lanneau, *L'inconnue française : la France et les Belges francophones, 1944-1945*, Bruxelles, 2008, p. 204.

Pierre Tilly

**FORTHOMME**, Pierre, Jean, Joseph, diplomate, homme politique libéral, né à Verviers le 24 mars 1877, décédé à Bruxelles le 29 novembre 1959.

Après avoir terminé ses humanités à l'Athénée royal de Verviers (un cursus entrecoupé et poursuivi, semble-t-il, par des séjours en Allemagne, Autriche et Angleterre), Pierre Forthomme entre en 1896 à l'Institut supérieur de commerce d'Anvers. Diplômé en 1899, il demande de suite son intégration dans le corps consulaire. Le Guatemala, où il rencontre son épouse Eloïsa De Andreis, puis l'Afrique du Sud lui sont désignés pour l'accomplissement de son stage professionnel. Nommé intérimairement en 1904 au Cap, le poste est supprimé l'année d'après et amène sa désignation pour Cologne. Ses qualités et les appréciations de ses supérieurs lui permettent de solliciter en 1907 sa nomination à Johannesburg.

En effet, Forthomme a développé un intérêt pour l'Afrique lors de ses études à Anvers, lieu de rencontre propice pour les cercles coloniaux et expansionnistes. Ayant une juridiction s'étendant sur la future Union sud-africaine et le Mozambique, il déploie une activité fortement appréciée par les Affaires étrangères – rédaction de nombreux rapports économiques, qualités des informations politiques et aide aux hommes d'affaires – qui le fait considérer comme l'un des meilleurs agents du service. D'autant que le contexte est tout-à-fait particulier de par la campagne animée par la Congo Reform Association contre le Congo léopoldien à laquelle se mêle la question du Katanga. Si la Grande-Bretagne n'a pas une politique officielle annexionniste, les Anglo-Saxons sont nombreux dans cette riche région dont l'essor industriel est favorisé par des capitaux belges et anglais. Ainsi, la défiance teinte les relations entre les autorités belges et britanniques et dès le passage du Congo sous la souveraineté belge, la politique est de mise pour favoriser l'implantation des nationaux et de leurs entreprises. Le jeune consul se montre naturellement préoccupé par l'« expansionnisme » sud-africain et expose ses considérations au prince Albert, qui effectue en 1909 un voyage dans la future colonie. Cette rencontre est décisive pour Forthomme qui est qualifié par le futur roi de « notre très habile et intelligent consul ». Le prince se montre tout aussi inquiet de la présence anglaise au Katanga. Sans surprise, le jeune souverain assiste, en 1910, à la conférence de Forthomme sur l'importance du Katanga pour la Belgique. Le consul insiste notamment sur la nécessité de favoriser l'émigration belge vers cette contrée. Cette conférence est suivie par d'autres et Albert I<sup>er</sup> le reçoit à Laeken. De retour en Afrique du Sud en 1911, il continue à s'intéresser au Katanga et est nommé consul général deux ans plus tard. Il quitte définitivement Johannesburg en 1919 et les discours d'adieux expriment la haute considération des autorités britanniques. L'intérêt de Forthomme pour le Congo belge restera vif, même étant appelé à d'autres fonctions. Le discours qu'il prononce à l'INR (Institut national de radiodiffusion) lors de la fête du roi, en 1935, est à cet égard emblématique.

De retour en Belgique, il commence un nouveau cycle de conférences sur la colonie et les contacts avec le monarque se renouent. Forthomme s'attend à devoir rester au pays au sein de la direction Consulats et Commerce mais Paul Hymans, en accord avec le Palais, le fait basculer dans la carrière diplomatique. Cette promotion, aussi rare qu'exceptionnelle, s'explique par son parcours consulaire hautement apprécié par des hommes d'État tel Charles de Broqueville ou de hauts-fonctionnaires comme Pierre Orts. Désigné pour la mission de Prague, il est rappelé à Bruxelles à la Noël 1920 par Henri Jaspar. Travailleur et ambitieux, doté d'une personnalité fougueuse et inventive, Jaspar est bien décidé à réorganiser les Affaires étrangères, qui négligent selon lui les intérêts économiques du pays, ainsi que le corps diplomatique qu'il trouve trop dominé par la politique. Pour une réforme d'une telle ampleur, il faut un homme nouveau et le profil de Forthomme convient pour être la cheville ouvrière des projets du ministre catholique. La réorganisation, préparée également par Forthomme, aboutit à la fusion des directions du Commerce et de la Politique et à l'établissement de quinze départements. Directeur général, il demande toutefois sa mise en disponibilité pour les élections législatives de 1921.

Il est élu à la Chambre comme représentant de l'arrondissement de Verviers, une fonction qu'il occupera en 1921-1925 et en 1929-1932. Sa carrière politique est lancée, et l'on parle de lui comme futur ministre à plusieurs reprises en 1922 et au début de 1923. Certains journaux le présentent en janvier 1923 comme le remplaçant éventuel de Louis Franck, ministre des Colonies, qui désirerait se retirer, mais la rumeur est infondée. En revanche, il est exact que Georges Theunis pense à lui en 1922 comme remplaçant d'Eugène Hubert, ministre des Sciences et des Arts, qui se retire en automne. Toutefois, l'hostilité de la gauche libérale fait échouer ce projet.

C'est finalement en août 1923 que Forthomme obtient son premier poste ministériel en remplaçant Albert Devèze, qui démissionne comme ministre de la Défense nationale. Forthomme est par la suite ministre des PTT en 1929-1931, ministre des Transports en 1932-1934 et brièvement ministre des Travaux publics en 1934. Ainsi, son passage

à la Défense en 1923-1925 est l'époque la plus importante de sa carrière ministérielle. Son mandat commence pourtant sous les pires auspices. Forthomme doit, en effet, faire face à l'hostilité de catholiques (notamment mais pas uniquement flamands) et surtout de libéraux de gauche (qui doutent de son anticléricalisme). Depuis 1922, il est présenté comme un protégé de Jaspar et Theunis. Ce dernier donne, il est vrai, quelque consistance à ces rumeurs en nommant finalement Forthomme sans consulter le Conseil des ministres, après n'en avoir discuté qu'avec le ministre démissionnaire et son collègue Jaspar. Plusieurs journaux se plaignent du manque de concertation qui a présidé à ce choix : un procédé que la *Province de Namur* du 12 août 1923 qualifie d'« un peu trop 'mussoliniste' ».

Forthomme doit également assumer les lourds dossiers que lui lègue son prédécesseur. Il s'agit de réorganiser l'armée et notamment de réaliser un gros effort financier. Dans le contexte difficile de l'après-guerre, où la Belgique doit se reconstruire et rembourser ses emprunts tout en attendant toujours les réparations allemandes, le gouvernement Theunis entend réaliser un maximum d'économies. Lorsqu'il gèle des achats d'équipements, Forthomme doit faire face à de fortes oppositions, bien qu'un certain nombre de gaspillages aient été reconnus. Il est vrai qu'à cette époque tendue, qui précède Locarno, la menace de guerre paraît bien plus importante à une partie de l'opinion publique qu'elle ne l'est en réalité, ce qui permet à ceux qui s'opposent aux économies d'utiliser, avec plus ou moins de cynisme ou de sincérité, l'argument des risques d'invasion. Mais lorsque le gouvernement démissionne en février 1924 et que Theunis est chargé par le roi de former un nouveau gouvernement, Forthomme est repris à la Défense, au grand dam des nationalistes.

Ceux-ci ne sont pas seuls à critiquer le ministre. Les catholiques flamands exigent, dès son arrivée en août 1923, qu'il fasse de la question des langues à l'armée une priorité. Il est vrai qu'en dépit des lois de 1913, l'institution reste un bastion francophone. C'est sous la direction de Forthomme, de mars à décembre 1924, que les autorités militaires procèdent à une « expérience linguistique » au 4<sup>e</sup> corps d'armée. Au-delà de l'instruction individuelle, de janvier à mars, qui se faisait déjà aupa-

ravant par groupements linguistiques, il s'agit de maintenir une stricte division linguistique dans les mois qui suivent, quand les soldats sont formés collectivement dans leurs unités. Mais alors que les militants flamands désirent voir créer des compagnies linguistiquement homogènes, l'expérience se déroule à un échelon inférieur : on crée des troupes de combat non mixtes dans les compagnies d'Infanterie ou les escadrons de Cavalerie, des sections non mixtes dans les compagnies de Mitrailleurs ou du Génie, et des pièces non mixtes au sein de chaque batterie dans l'Artillerie. À la fin de l'année, l'expérience échoue doublement. D'une part, le système est si complexe qu'il crée une multitude d'embarras organisationnels (ce qui permet un peu facilement à l'armée de nier toute possibilité de régionalisation). D'autre part, l'expérience n'a satisfait personne : la droite francophone y a vu une atteinte intolérable à l'unité de l'armée, donc du Royaume, tandis que les Flamands ont l'impression, qui n'est pas infondée, que le but de Forthomme était surtout de gagner du temps.

À l'été 1925, Forthomme, qui n'a pas été réélu, se voit proposer le poste de haut-commissaire belge auprès de la Haute Commission interalliée des territoires rhénans (HCITR), un organisme créé pour administrer les territoires allemands occupés par les Alliés, après l'entrée en vigueur du traité de Versailles, en janvier 1920. Forthomme accepte après avoir été approché par Theunis, Hymans et Vandervelde. Sa nomination est entérinée par le Conseil des ministres en juillet 1925, et il s'installe en Allemagne occupée, à Coblenz, à la fin du mois. Forthomme avait prévu d'écrire à ce sujet dans ses mémoires (« Il y a là un chapitre à bien développer »), mais il ne semble malheureusement pas en avoir eu le temps. Son activité à ce poste est encore inconnue : les recherches sur les délégués belges de la HCITR n'en sont qu'à leurs balbutiements. Les archives du ministère belge des Affaires étrangères ainsi que les fonds « Haute Commission interalliée des territoires rhénans » et « Papiers Tirard », tous deux conservés à Paris au Centre historique des archives nationales (CHAN), permettront d'en apprendre plus. Forthomme note toutefois que, si sa femme et sa fille reçurent beaucoup

à Coblençe, il avait quant à lui peu de besogne, au point de ne travailler que rarement l'après-midi. L'époque des occupations des têtes de pont, de celle du bassin de la Ruhr ou de la résistance passive des Allemands est terminée, et la HCITR joue alors un rôle nettement plus effacé. Cette fonction vaudra toutefois à Forthomme de voir sa nomination comme ambassadeur à Berlin refusée en 1936, Hitler refusant d'admettre à ce poste un ancien haut-commissaire de Coblençe. Il quitte ce poste à la fin du mois de mars 1929 pour se présenter aux élections et est réélu à la Chambre comme représentant de Verviers en 1929-1932.

Forthomme passe ensuite de la Chambre au Sénat comme sénateur provincial de Liège entre 1932 et 1936. Sa carrière diplomatique, quant à elle, est loin d'être achevée. En 1934, Cordell Hull inaugure une politique économique visant un assouplissement des mesures douanières américaines. La Belgique est le premier pays européen avec lequel les États-Unis négocient et Forthomme est à la tête de la délégation belgo-luxembourgeoise. En 1936, il réintègre le corps diplomatique et il représente le pays à la conférence de Montreux sur la fin des capitulations et tribunaux mixtes égyptiens. À la veille du second conflit mondial, l'ambassade de Tokyo, dont l'importance géopolitique s'est accrue, lui est confiée. Consigné pendant plusieurs mois dans l'ambassade avant d'être expulsé en 1942, il s'établit brièvement en Afrique du Sud. Il est admis à la pension en 1945, mais dirige encore la délégation belge auprès de la Food and Agriculture Organisation (FAO) à Washington en 1946-1947, ce qui sera sa dernière expérience diplomatique.

Revenu en Belgique, il fait partie des libéraux qui prennent position en faveur de Léopold III dans la Question royale. Il cesse finalement toute activité politique après l'échec de sa candidature au Sénat lors des élections de 1949-1950. Vers 1954-1955, Pierre Forthomme se lance dans l'écriture de ses mémoires, qui resteront inédits et dont les brouillons sont aujourd'hui conservés dans le fonds d'archives qui lui est consacré aux Archives générales du Royaume (AGR). Peu utilisés par les chercheurs, ces documents contiennent pourtant un certain nombre de portraits ou d'anecdotes intéressantes concernant la vie politique belge de l'entre-deux-guerres.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Papiers P. Forthomme, cote T 025, Inventaire par R. Boumans, Bruxelles, 1988.

P. Van Molle, *Le Parlement Belge 1894-1969*, Ledeborg-Gent, 1969, p. 147. – O. Barabonerana, *Pierre Forthomme et l'Afrique*, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1978.

Nicolas Mignon et Pierre-Luc Plasman

**FRICKX, Robert**, Jules, Marie, pseudonyme occasionnel : ROBERT MONTAL ; écrivain, philologue, né à Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles) le 21 janvier 1927, décédé à Cérœux-Mousty (Ottignies-Louvain-la-Neuve) le 6 février 1998.

Robert Frickx-Montal est un « perdu de papiers », selon l'heureuse expression de Jean-Claude Pirotte. Enfant unique de parents instituteurs, il accomplit des études exemplaires : humanités gréco-latines suivies, dès 1945, d'une licence en philologie romane à l'Université libre de Bruxelles (avec un mémoire sur le théâtre de Gérard de Nerval) et d'une agrégation de l'enseignement moyen supérieur. Dès cette époque, il publie divers ouvrages de fiction sous le pseudonyme de Robert Montal et devient professeur de français à partir de 1950. Sa thèse de doctorat (1962) sera consacrée à *René Ghil. Du symbolisme à la poésie cosmique*.

Professeur, observateur, chercheur, Robert Frickx se montre en tout lieu et en tout temps soucieux des autres, surtout de ceux qui, à ses yeux, en valent la peine. Quant à Robert Montal, il est l'auteur de nombreux écrits de fiction : du théâtre, mais aussi des poèmes, des romans, des essais et des nouvelles. Dans cette abondante production, relevons un récit, *Fleur d'orange* (Paris, 1958), un roman, *Le bon sommeil* (Bruxelles, 1980) et un essai, *Lautréamont* (Paris, 1973).

Sous son vrai nom, il rédige de multiples recensions pour la *Revue nationale*, *Le Thyrses*, la *Revue belge de philologie et d'histoire*, la *Revue des langues modernes* ou la *Revue d'histoire littéraire de la France*. En 1973, il publie, dans la fameuse collection « Que sais-je ? », *La littérature belge d'expression française*, édition remaniée en 1980 avec la